

## L'identification

In: Genèses, 13, 1993. p. 2.

Citer ce document / Cite this document :

L'identification. In: Genèses, 13, 1993. p. 2.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1993\_num\_13\_1\_1682



vec ce dossier Genèses aborde un problème qui n'a pas encore reçu l'attention qu'il mérite : l'identification des individus. C'est pourtant un thème d'actualité à une époque où l'on ne peut se pencher sur la question de l'immigration sans proposer le renforcement des contrôles d'identité. Mais ce que nous avons voulu montrer ici, c'est que les enjeux liés à l'identification ne se limitent nullement au problème des étrangers; qu'ils sont au cœur du fonctionnement de nos sociétés démocratiques. Étant donné que l'état garantit aux citoyens un certain nombre de droits et qu'en échange, il exige d'eux des devoirs, il fallait bien inventer des règles, fabriquer des techniques permettant d'identifier les « ayant droit ». C'est cette nécessité qui explique la sécularisation de l'état civil sous la Révolution française. A partir de ce moment, tous les citoyens ont une identité civile parce que leur existence même est inscrite dans un registre officiel qui garantit leur individualité. Un siècle plus tard, comme le souligne Anne Gonon, c'est la même logique identitaire qui permet au Japon de s'ouvrir à la « modernité », par une réforme de l'état civil fortement inspirée du précédent français. Une innovation aussi fondamentale que le droit de vote aurait été impraticable sans la mise en œuvre de toute une technologie identificatrice, symbolisée par la carte d'électeur, technologie dont Michel Offerlé montre qu'elle n'a pu se stabiliser qu'au prix de multiples tâtonnements et de conflits à la mesure des enjeux sociaux sous-jacents. L'approche socio-historique privilégiée dans ce dossier s'écarte des analyses, encore fréquentes, qui appréhendent les rapports entre état et individus en termes apologétiques ou dénonciateurs. Le façonnement progressif des technologies bureaucratiques d'identification apparaît ici comme le produit de contraintes objectives, liées au caractère de plus en plus anonyme des rapports sociaux, à la différenciation des groupes, à la volonté de respecter les idéaux de justice et d'égalité. Il est certain, et nous le montrons, que cette saisie bureaucratique des identités individuelles ne s'est pas faite sans souffrances. Mais l'étude d'Isabelle Merle sur la Nouvelle-Calédonie indique bien, a contrario, que la persistance des formes traditionnelles d'identification (fondées sur l'apparence physique et sur la mémoire généalogique) engendre une profonde insécurité identitaire qui conforte la clôture des groupes sur eux-mêmes, au prix d'un cloisonnement dont la société calédoniene n'a pas fini de payer le prix.

Gérard Noiriel